



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 1^{ER} DECEMBRE 2020

Jean-Baptiste ALDIGE (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE)

Provence Rugby / Biarritz Olympique Pays Basque du 26 novembre 2020 (J11 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre Provence Rugby / Biarritz Olympique Pays Basque, les officiels de match ont signalé le comportement de M. Jean-Baptiste ALDIGE, Président du Biarritz Olympique Pays Basque.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jean-Baptiste ALDIGE et le club du Biarritz Olympique Pays Basque sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 9 décembre 2020.

M. Jean-Baptiste ALDIGE n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Théo BELAN (PROVENCE RUGBY)

Provence Rugby / Biarritz Olympique Pays Basque du 26 novembre 2020 (J11 PRO D2)

Rapport du représentant fédéral

A l'issue de la rencontre Provence Rugby / Biarritz Olympique Pays Basque, le représentant fédéral a signalé, à la demande du Président du Biarritz Olympique Pays Basque, le comportement de M. Théo BELAN, Joueur de Provence Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Théo BELAN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 9 décembre 2020.

M. Théo BELAN n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Gonzalo QUESADA (STADE FRANCAIS PARIS)

LOU Rugby / Stade Français Paris du 29 novembre 2020 (J10 TOP 14)

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre LOU Rugby / Stade Français Paris, les officiels de match ont signalé le comportement de M. Gonzalo QUESADA, Entraîneur du Stade Français Paris.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Gonzalo QUESADA et le club du Stade Français Paris sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 9 décembre 2020.

M. Gonzalo QUESADA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Xavier PEMEJA (USON NEVERS RUGBY)

Colomiers Rugby / USON Nevers Rugby du 26 novembre 2020 (J11 PRO D2)

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre Colomiers Rugby / USON Nevers Rugby, les arbitres n°4 et n°5 ont signalé le comportement de M. Xavier PEMEJA, Entraîneur de l'USON Nevers Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Xavier PEMEJA et le club de l'USON Nevers Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 9 décembre 2020.

M. Xavier PEMEJA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Aminiasi TUIMABA (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES)

RC Toulonnais / Section Paloise Béarn Pyrénées du 28 novembre 2020 (J10 TOP 14)

[Citation](#)

A la suite de la rencontre RC Toulonnais / Section Paloise Béarn Pyrénées, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Aminiasi TUIMABA pour une action ayant eu lieu à la 28^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.



M. Aminiasi TUIMABA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 9 décembre 2020.

M. Aminiasi TUIMABA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

